

RAPPORT D'ACTIVITÉS

2024

Mai 2025



Conservatoire
d'espaces naturels
Savoie



Sommaire

Edito	3
Moments clés de 2024	4
Nos missions	6
Carte des sites gérés	14
Les territoires	16
Coopération et mécénat	28
Éléments financiers	29
L'équipe en 2024	30
Vie associative	31

Quelques chiffres...



119
Sites gérés



23,6
Équivalents temps plein



1637 ha
Superficie en gestion CEN



3,4 millions d'€
De produit comptable en 2024

ÉDITO

Après une année 2023 riche en changements, tant au sein du Conseil d'Administration, avec notamment le départ de Michel Delmas du Bureau après un engagement de 15 années (6 ans comme trésorier et 9 ans comme président), que de l'équipe salariée ou dans nos projets et financements, l'année 2024 a permis de revenir aux fondamentaux du Conservatoire, sans pour autant nous reposer sur nos lauriers !

Notre activité d'**acquisition foncière** est toujours aussi dynamique, avec la finalisation de l'acquisition de la plaine des Hurtières (35 ha), et le lancement d'une **nouvelle acquisition d'ampleur pour une forêt en Maurienne** (28 ha, qui se concrétisera en 2025).

Les travaux de restauration de milieux naturels, l'une des grandes expertises du CEN Savoie, ne sont pas en reste, avec le lancement du chantier de restauration de la Fontaine des Janon, site majeur qui retrouvera un fonctionnement hydrologique plus naturel en 2025.

Sur le plan scientifique, le CEN poursuit la réalisation et la mise à jour des **plans de gestion de ses sites**. Il s'agit de documents d'orientation essentiels permettant la préservation des milieux tout en permettant la poursuite d'activités économiques déjà présentes, telles que l'agriculture.

Enfin, l'année 2024 a aussi vu le CEN Savoie s'engager sur **cinq nouveaux sites Natura 2000**, suite au transfert de leur animation par la Région. Ces sites, essentiellement en Maurienne et Tarentaise, sont d'un intérêt écologique majeur et nous ont permis de recruter une personne dédiée ainsi qu'ouvrir une antenne à Saint-Jean-de-Maurienne. Cette implantation, certes modeste pour le moment, témoigne de la volonté du CEN Savoie de renforcer son action dans les vallées maurienne et tarine.

Notre dynamique inter-CEN évolue elle aussi, grâce à la mise en route de l'**Union des six Conservatoires d'espaces naturels d'Auvergne-Rhône-Alpes**, dont nous voyons d'ores et déjà les effets bénéfiques sur notre efficacité régionale, mais aussi entre les deux Savoie, grâce au **fonds de dotation Savoie Mont-Blanc Biodiversité**. Cet outil nous pousse à monter de plus en plus de projets communs aux deux départements, ainsi que **rechercher des partenaires financiers en commun**.



Emmanuel de Guillebon
Président, CEN Savoie

C'est donc un CEN dynamique et engagé qui poursuit son activité. Mais toutes ces actions ne pourraient être mises en œuvre sans le **soutien de nos partenaires techniques et financiers**. S'il serait fastidieux de citer tous nos financeurs, je souhaite néanmoins souligner l'apport essentiel de l'État en 2024, par le biais du **Fonds Vert**, qui nous a permis de financer des projets ambitieux. Son amputation en 2025 porte non seulement un coup dur au financement de nos actions, mais aussi à la biodiversité.

L'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse se révèle être un partenaire toujours aussi engagé en faveur de la biodiversité, et auprès de notre Conservatoire en particulier, notamment dans le cadre de son 12^e Programme d'actions validé fin 2024.

Enfin, le soutien du **Département de la Savoie** s'avère toujours aussi précieux pour finaliser nos projets ou dans la recherche de nouveaux locaux pour le CEN, tâche de longue haleine s'il en est. Gageons que l'échec de notre projet de déménagement début 2025 ne sera qu'un nuage passager !

En cette période troublée, l'activité du Conservatoire est plus que jamais porteuse de sens et d'espoir, au service de la préservation de notre patrimoine naturel. Aucune des actions mentionnées dans ce document ne serait possible sans le soutien efficace de nos partenaires financiers et techniques, l'engagement de **nos administrateurs** et le professionnalisme et le dévouement de **l'ensemble des salariés**. Qu'ils en soient tous ici remerciés.

Je vous souhaite une excellente lecture.

TEMPS FORTS

25 mai 2024

Tenue d'un stand sur la tortue **cistude** lors du rallye pédestre organisé par l'association d'animation du Bourget-du-Lac.



22 mai 2024

Assemblée générale du CEN **Savoie** à Saint-Pierre-de-Soucy, précédée d'une visite du site du Nant Pichu après les travaux de renaturation.

**2 février et
22 mars 2024**

Chantiers de ramassage des déchets sur les berges nord et sud du lac du **Bourget**, avec la participation des salariés et administrateurs du CEN Savoie, ainsi que de la commune de Chindrieux (Chautagne).

11 juillet 2024

**Petit-déjeuner de présentation
du Fonds de dotation Savoie
Mont-Blanc Biodiversité**
auprès d'entreprises volontaires,
en partenariat avec le Crédit
Agricole des Savoie.



17 octobre 2024

**Rencontres territoriales à
Lépin-le-Lac**, consacrées aux
zones humides autour du lac
d'Aiguebelette, avec visite du
marais de la Gare.



21 septembre 2024

Coorganisation avec la commune
du Bourget-du-Lac de l'**opération
World CleanUp Day** sur les berges
sud du lac, en partenariat avec les
associations locales.

Octobre à décembre 2024

**Phase 1 des travaux de restauration
de la Fontaine des Janon**
(débroussaillage et dessouchage),
visant à rétablir le fonctionnement
hydrologique naturel de la forêt
humide.

Nos missions

🔍 CONNAÎTRE



45 234

Observations naturalistes



263

Pelouses inventoriées



2,4 millions

Mesures de nappes depuis 2010



255

Échantillons de sol analysés

Bilan annuel de la mission

En 2024, les actions de connaissance menées par le CEN ont connu une nouvelle dynamique.

D'une part, la nouvelle campagne de suivi de l'état des zones humides (BAO RhoMéO/MhéO) a permis de mesurer l'évolution d'une quarantaine de sites suivis depuis près de 15 ans. Parallèlement, deux projets d'évaluation des mesures de gestion — Milieux ouverts et Pratiques de fauche — ont été mis en œuvre, en partenariat avec l'Office Français de la Biodiversité (OFB) et selon les méthodes proposées par PatriNat (OFB/MNHN).

L'année a également été marquée par les premières prospections scientifiques sur les terrains d'altitude du Mont Thabor, dans le cadre des nouveaux sites Natura 2000 animés par le CEN.

Enfin, la dernière campagne d'inventaire des pelouses sèches a permis de finaliser les actions de connaissance menées sur le Contrat Vert et Bleu (CVB) du lac du Bourget. Les équipes sont restées fortement mobilisées pour assurer les suivis d'espèces et de milieux dans le cadre des mesures compensatoires mises en œuvre sur les sites gérés par le CEN.

Site des Écoriers (La Thuile) : expérimentation en cours pour tester l'utilisation de graines locales.

Orchis mâle

Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) sur le retard de fauche

La période à laquelle une prairie est fauchée a une réelle influence sur la capacité de nombreuses espèces d'insectes à accomplir entièrement leur cycle de développement. C'est le cas notamment de plusieurs espèces de papillons rares et menacés, pour lesquels des "bandes refuges" sont installées dans beaucoup de marais gérés par le CEN. Ces espèces peuvent ainsi continuer à trouver le gîte et le couvert au sein d'une végétation préservée. Cependant, l'influence réelle de cette pratique sur les pollinisateurs comme sur d'autres pans de la biodiversité (oiseaux, plantes) n'a que très peu été étudiée selon une démarche scientifique.

C'est dans ce but que le Muséum national d'Histoire naturelle a lancé un appel à manifestation d'intérêt afin de constituer un réseau de parcelles pilotes en site Natura 2000 à travers tout le territoire national. Le CEN a répondu présent pour participer à cette étude de grande ampleur. Trois parcelles de marais alcalins en Chautagne et deux prairies de fauche aux Corniolos vont ainsi être étudiées pendant cinq ans. Huit protocoles communs sont mis en œuvre depuis 2024, afin de mesurer la diversité des espèces de plantes, d'insectes pollinisateurs et d'oiseaux. Une analyse à plus large échelle est également menée afin de connaître l'impact de la gestion des prairies dans un rayon de 1 km autour des parcelles étudiées.



Visite du site du Nant Pichu (Saint-Pierre-de-Soucy), après les travaux de renaturation (2023-2024), lors de l'assemblée générale.



Suivi botanique sur le site Natura 2000 de Chautagne dans le cadre d'un protocole du Muséum national d'Histoire naturelle.

Nos missions



PROTÉGER



119

Sites en gestion CEN



1637 ha

Superficie totale en gestion CEN



2

Nouveaux sites en gestion CEN
en 2024

Animation et stratégie foncière en 2024

L'année 2024 a été marquée par l'acquisition et la cession de parcelles de surface importante au sein de sites du Conservatoire, dans le cadre de partenariats avec la commune de Saint-Alban-d'Hurtières, ainsi qu'avec les sociétés Granulats Vicat et AREA. La signature de ces actes assure la conservation sur le très long terme de tout ou partie de sites emblématiques comme la plaine des Hurtières, en Maurienne, ou la zone humide de la Bialle, en Combe de Savoie.

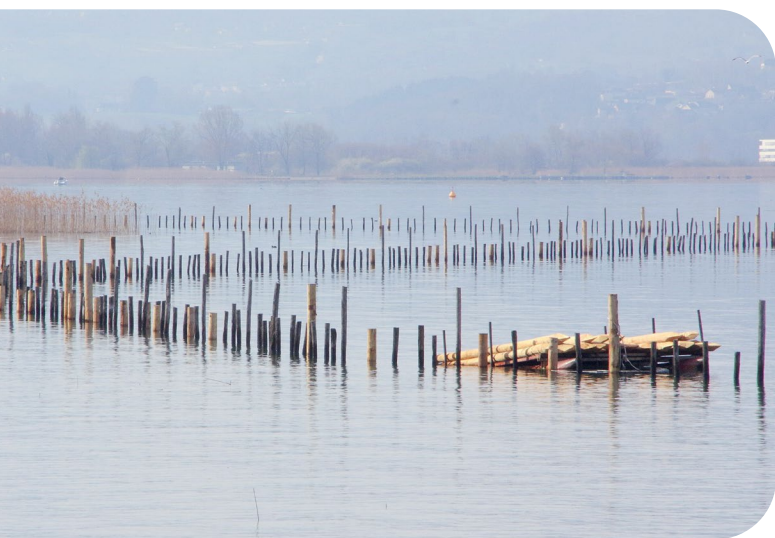
Des animations foncières ont été lancées en 2024 sur le site de Côte Envers, à Saint-Genix-les-Villages, en partenariat avec la SAFER et la Commune, dans le cadre du contrat de bassin versant du Guiers-Aiguebelette, ainsi que sur quelques autres sites du CEN de l'Avant-pays savoyard. Une animation foncière sur différents boisements d'intérêt, dans le périmètre du Contrat Vert et Bleu du lac du Bourget, a démarré en 2024 et se poursuivra en 2025. Des acquisitions sont par ailleurs toujours en cours sur les boisements humides en Combe de Savoie et le long de la Deysse, suite aux animations foncières lancées via les Contrats Vert et Bleu.



Marais de Chautagne.

Rousserolle verderolle

Actions de police et de sensibilisation en 2024



Implantation de plus de 2 600 piquets autour des roselières du lac du Bourget (2023-2024) pour limiter l'accès par les usagers du lac et protéger les habitats.

Pour 2024, les actions de police et de sensibilisation du CEN Savoie se sont organisées principalement autour de la Réserve Naturelle Régionale (RNR) du lac d'Aiguebelette, co-gérée avec la CCLA et sur le lac du Bourget, en période estivale. Pour la RNR, vingt-et-un timbres-amendes ont été dressés, ce qui représente une baisse de 49 % par rapport à 2023. Cela s'explique en partie par la météo pluvieuse de juin et juillet. Malgré cela, le travail des deux gardes permanents et du garde saisonnier a permis une présence quasi quotidienne sur la réserve durant cette période de forte fréquentation.



Agents du CEN Savoie et du CISALB assurant la sensibilisation et la mission de police auprès des usagers du lac du Bourget.

Sur le lac du Bourget, l'année 2024 a été marquée par la présence de gendarmes sur le bateau lors des journées de sensibilisation et de police réalisées par le CISALB et le CEN Savoie. Entre juin et septembre, il y a eu treize journées de surveillance, dont deux journées interservices et cinq avec la présence de gendarmes du poste mobile du Bourget-du-Lac. L'action de ces agents a facilité la verbalisation d'infractions, comme les feux sur les bords du lac, la navigation dans la bande de rive ainsi que la navigation en zone interdite : vingt-neuf timbres-amendes ont été dressés. Cette opération devrait se poursuivre en 2025.

Nos missions

GÉRER



562 835 €

Budget des travaux en 2024



374

Actions de gestion



148 ha

Surface fauchée



34

Partenaires agricoles

Bilan des travaux et de la mission

2024 aura été une année encore bien remplie et variée en ce qui concerne les actions de restauration et de gestion des sites du Conservatoire.

Une partie des actions menées l'a été en faveur d'espèces particulières, avec par exemple la restauration d'une ancienne île du Rhône à Chanaz, la création de dunes de pont pour les pollinisateurs sauvages sur les contreforts du massif de Belledonne, le reprofilage de berges et l'entretien de sites de pont pour les tortues cistude autour du lac du Bourget ou la création de mares favorables aux amphibiens.

Dans d'autres cas les travaux menés visaient plutôt la restauration ou l'entretien de milieux particuliers. Il a pu s'agir du démarrage du chantier de démantèlement d'une ancienne route, de la conversion d'une peupleraie en faveur des boisements alluviaux, ou de l'entretien de prairies humides et de pelouses sèches dans le cadre des Contrats Verts et Bleu du lac du Bourget ou de la Combe de Savoie, ou du Contrat de bassin du Guiers.



Broyage de végétaux dans le cadre de la renaturation de la Fontaine des Janon.

Les plans de gestion et comités de site, des outils essentiels

Au cœur de l'activité de connaissance, d'animation foncière, de gestion et de valorisation des milieux, les documents de gestion des sites du CEN sont établis et révisés périodiquement pour définir et adapter les différentes modalités d'intervention en faveur de la biodiversité. Établis suivant la méthodologie définie par le cahier technique n° 88 de l'OFB, ils sont mentionnés dans l'article D.414-31 du code de l'environnement comme un des éléments d'agrément des Conservatoires d'espaces naturels. Leur réalisation et leur mise à jour constituent un objectif du plan d'action quinquennal.

Ainsi, en 2024, les documents de gestion de trois zones humides gérées par le CEN ont été finalisés. Les enjeux de conservation des habitats du marais de Champoulet



Suivi des papillons sur plusieurs sites de la Chautagne.



Programme «Graines locales» : favoriser l'usage de semences d'origine locale, mieux adaptées aux milieux restaurés.

d'en Haut (également nommé marais du Longeret), à Albens / Entrelacs, de la tourbière acide à sphaignes de Montendry-Montgilbert, ou du marais Bouchérance - La Lilette (également nommé Pré-Riondet), sur les communes de Chamousset et Bourgneuf, ont pu être réaffirmés.

Par ailleurs, dans le cadre de la mise en œuvre de la gestion, les comités de site du sud du lac du Bourget, de la ferme Gigot, du marais de Chautagne ou du marais des Chassettes se sont réunis pour le partage des états des lieux, la définition des enjeux, la validation des objectifs ou le suivi des programmes d'action.

Nos missions



SENSIBILISER ET ACCOMPAGNER

Bilan de la mission et nouvelles dynamiques territoriales

L'année 2024 a permis de dresser un bilan et de mettre à jour la stratégie du CEN en matière d'accueil et de sensibilisation des publics sur les sites qu'il gère. Ce travail a souligné l'importance de consolider les partenariats avec les acteurs du tourisme et des activités de pleine nature, en particulier sur les sites à forte fréquentation.

À l'échelle régionale, les six CEN d'Auvergne-Rhône-Alpes ont réuni leurs animateurs territoriaux pour échanger sur l'appui aux collectivités : organisation des missions, besoins communs et articulation avec les politiques territoriales en évolution.

En Savoie, l'année a été marquée par la création d'un poste dédié à l'animation des nouveaux sites Natura 2000 confiés au CEN par la Région. Le CEN a également poursuivi son accompagnement des gestionnaires GEMAPI pour les zones humides.

Par ailleurs, la clôture progressive des Contrats Vert et Bleu, dont celui de Cœur de Savoie en 2024, pose la question du maintien des dynamiques initiées. Aux côtés de la collectivité, le CEN s'est mobilisé pour élaborer une stratégie biodiversité visant à poursuivre la préservation et la restauration de milieux souvent peu soutenus jusque-là.



27

Articles médias



90

Parcelles acquises



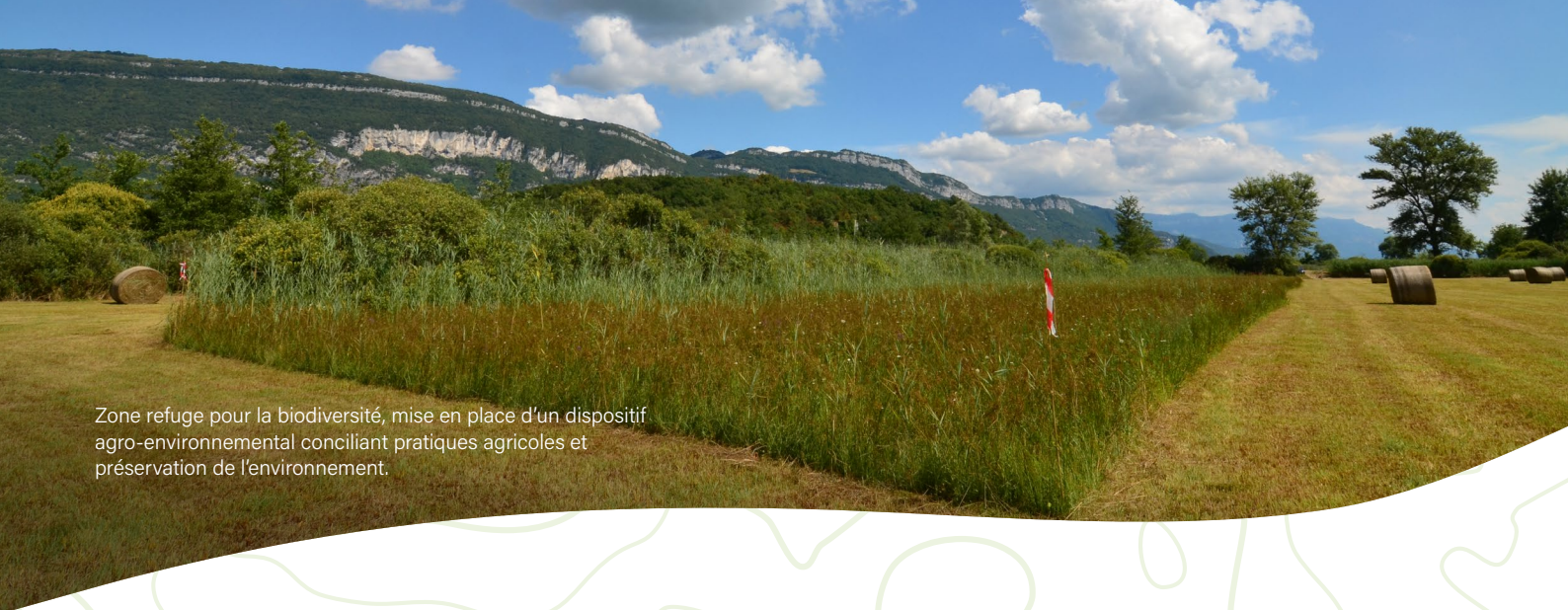
13

Collectivités accompagnées



8

Sites en animation Natura 2000



Zone refuge pour la biodiversité, mise en place d'un dispositif agro-environnemental conciliant pratiques agricoles et préservation de l'environnement.

Animation de huit sites Natura 2000 en Savoie

Depuis 2023, la Région Auvergne-Rhône-Alpes est l'autorité administrative des sites Natura 2000. En 2024, une convention signée avec le CEN Savoie lui a confié l'animation de huit sites. Plusieurs comités de pilotage ont été organisés, permettant d'acter des présidences locales. Le Conservatoire poursuit également le lien avec les collectivités, les acteurs du tourisme et du monde agricole, pour favoriser l'appropriation des enjeux de préservation.



Chantier de nettoyage du sud du lac du Bourget pour le World CleanUp Day avec les associations bourgetaines.

Suivi des projets agro-environnementaux et climatiques

En 2024, le CEN Savoie a accompagné plusieurs partenaires dans la mise en œuvre des Projets Agro-environnementaux et Climatiques (PAEC) pour la campagne 2023-2027.

Ces dispositifs soutiennent l'évolution des pratiques agricoles en faveur de l'environnement, à travers des Mesures Agro-environnementales et Climatiques (MAEC), contractualisées par les exploitants dans le cadre de la Politique Agricole Commune (PAC). Le CEN est intervenu sur cinq PAEC : Montagne 73, Belledonne, Bauges, Grand Lac et Chartreuse.

Quinze nouvelles MAEC ont été signées en 2024 sur des parcelles situées sur des sites Natura 2000 animés par le CEN.

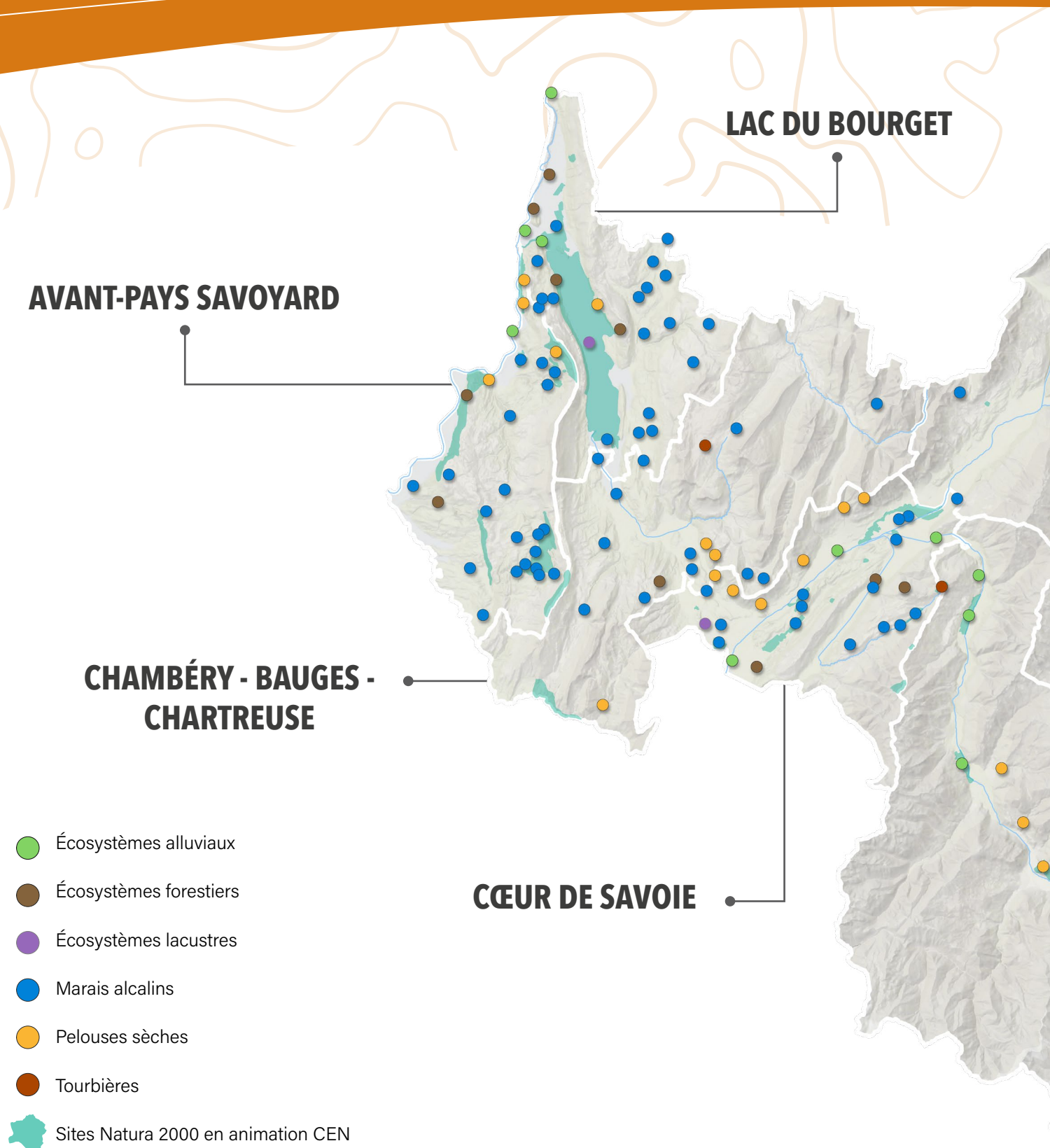
Par ailleurs, sur certains des sites Natura 2000, le CEN a, comme chaque année, accompagné les agriculteurs dans la mise en place de bandes refuges, exclues de la fauche, pour préserver la biodiversité prairiale.

Ces actions confirment le rôle du CEN comme acteur relais entre agriculture et environnement.



Les territoires

SITES EN GESTION CEN





119
Sites en gestion CEN



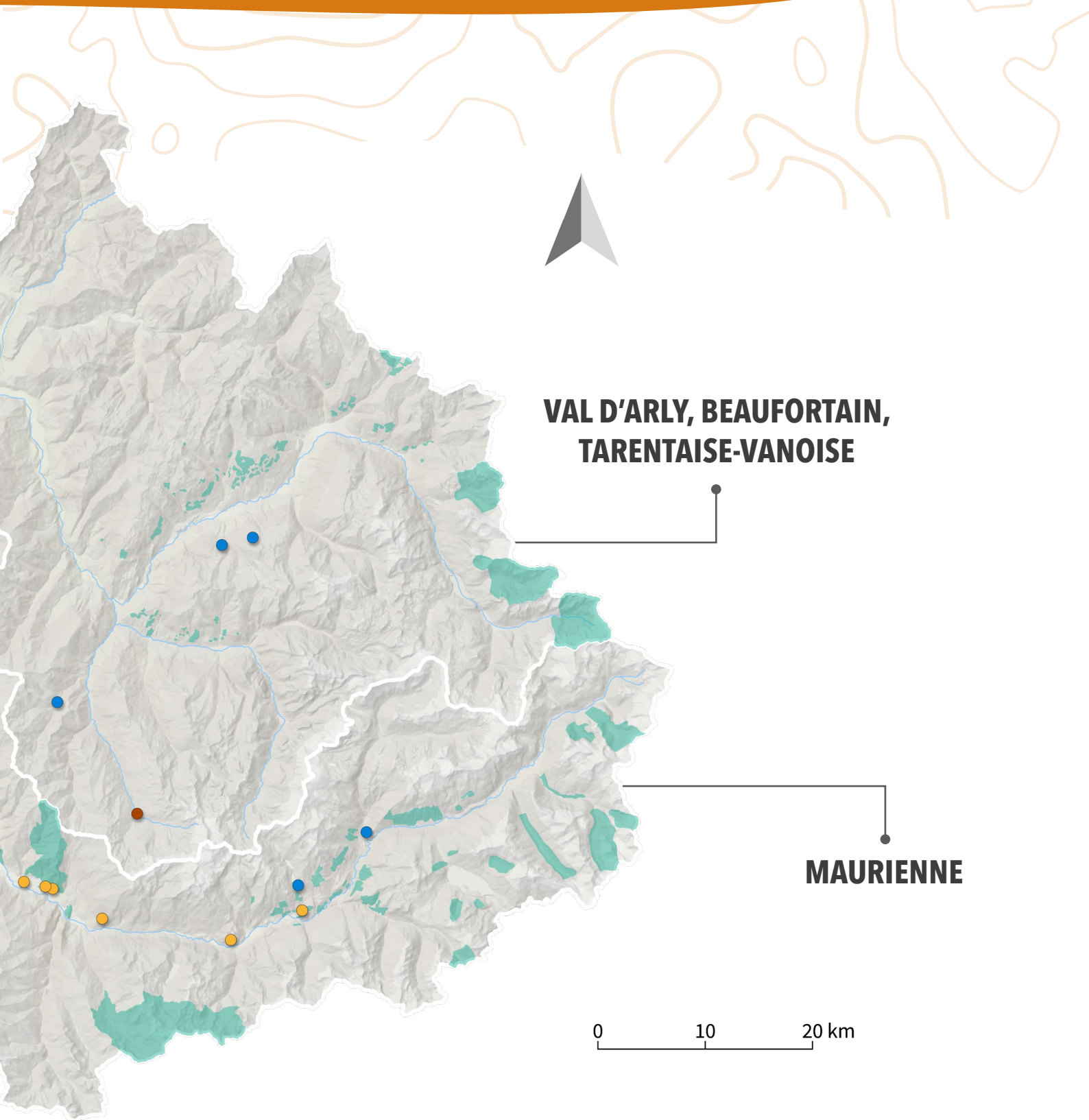
13 Sites en animation ou soutien Natura 2000



12
Sites CEN en APPB



1 Réserve Naturelle Régionale en co-gestion (CCLA)



Les territoires

LAC DU BOURGET



27

Sites en gestion CEN



630 ha

Superficie en gestion CEN



15,5 ha

Nouvelle superficie en gestion CEN

Gestion des roselières et accueil de cistudes

De mi-octobre à mi-novembre, le Conservatoire d'espaces naturels de Savoie, avec le soutien de l'entreprise Selvana, a démonté des grillages et pieux installés il y a plus de 20 ans autour de certaines roselières du lac du Bourget.

Mis en place pour protéger de jeunes plantations en cours de développement, ces "exclos" ont rempli leur rôle. Les roselières, désormais bien implantées et protégées par des piquetages plus récents (2022-2023), ont été libérées de ces structures, notamment sur les sites de la Rive du Poète, de Mémard et au sud du lac. Elles pourront ainsi continuer à se développer et jouer pleinement leur rôle pour la biodiversité.

Parmi les espèces qui profitent de ces milieux, la cistude d'Europe, tortue aquatique discrète et protégée, trouve dans les roselières un habitat de choix. Trop farouches pour être observées facilement à l'état sauvage, trois cistudes issues de captivité et inaptes au relâcher ont été accueillies aux Mottets, après un passage par le refuge des Écailles (38). Elles vivent désormais en semi-liberté dans un espace sécurisé, visibles depuis un point d'observation aménagé.



Étang de Chautrand, commune de Chanaz.



Cistude d'Europe

Bilan du ramassage des déchets après 7 ans d'intervention

La septième année de ramassage des déchets dans les roselières du lac du Bourget a battu tous les records ! À la suite de la crue de décembre 2023, ce sont 4,3 tonnes de déchets qui ont été collectées, contre 900 kg l'année précédente. Il est important de noter que la crue n'a fait que révéler les déchets déjà présents aux abords des affluents et dans les milieux naturels du bassin versant.

De gros objets ont été charriés, comme un congélateur ou même un pare-chocs, mais les déchets restent variés et de toutes tailles : ballons, pneus, bouteilles, briquets, différents plastiques, polystyrène... Le nettoyage annuel reste important pour enlever les déchets déposés lors de l'année précédente afin d'éviter qu'ils ne se décomposent et deviennent impossibles à ramasser (microplastiques).

Le coût total du ramassage a également fortement augmenté, atteignant près de 50 000 €. Des financements supplémentaires ont dû être trouvés afin de terminer le nettoyage des zones. En Chautagne, un chantier participatif a même rassemblé 160 bénévoles pour évacuer les derniers déchets visibles.

Nous remercions nos prestataires, les entreprises Selvana et l'ARQA, pour le travail accompli dans des conditions parfois compliquées, ainsi que nos différents partenaires.



Dépose des exclos de protection sur certaines roselières du lac du Bourget au cours de l'année 2024.



Hiver 2023-2024 : plus de 4,3 tonnes de déchets ramassés dans les roselières, soit près de 920 heures de travail.

Les territoires

CHAMBÉRY - BAUGES - CHARTREUSE

Chantier expérimental de semences locales aux Écoriers

Depuis plusieurs années, la commune de La Thuile, accompagnée par le PNR du massif des Bauges, porte un programme de reconquête pastorale sur le site des Écoriers. Celui-ci a fait l'objet de travaux de réouverture par abattage des épicéas, de broyage des souches, et enfin d'un semis réalisé en 2022 et 2024.

Dans un but expérimental, deux mélanges de graines ont été utilisés : l'un provenant de semences locales récoltées par le CEN avec du matériel spécifique (brosseuse à graines) sur des prairies distantes de quelques km, l'autre commandé auprès d'un semencier travaillant selon le cahier des charges de la marque Végétal Local.

En 2023 et 2024, des suivis scientifiques ont permis d'évaluer la reprise de la végétation et d'estimer les différences entre les deux mélanges. La végétalisation par les semences récoltées sur le territoire communal semble avoir une réponse plus rapide en termes de recouvrement végétal. Le mélange Végétal Local est, quant à lui, davantage diversifié, avec une bonne présence de légumineuses. C'est donc une combinaison de ces deux mélanges qui semble répondre le mieux aux attentes.

Ce premier résultat constitue un retour d'expérience précieux pour les futurs projets de re-végétalisation par des semences locales.



16

Sites en gestion CEN



95 ha

Superficie en gestion CEN



5,4 ha

Nouvelle superficie en gestion CEN

Forêt humide et sources tufeuses autour de la Fontaine des Janon.

Fontaine des Janon : une première phase de restauration réussie

Entre octobre et décembre 2024, le Conservatoire d'espaces naturels de Savoie, en partenariat avec la commune de La Motte-Servolex, a mené à bien la première phase d'un vaste chantier de renaturation à la Fontaine des Janon. Cette forêt humide, alimentée



Travaux autour des casiers de décantation, phase initiale de renaturation.

par une vingtaine de sources et connectée à la Leysse, abrite des habitats d'intérêt européen – comme une aulnaie marécageuse et des formations de tuf – ainsi qu'une riche biodiversité fongique.

Cette première étape a permis de préparer le terrain pour restaurer le fonctionnement hydrologique du site, perturbé par une ancienne carrière. Les travaux ont consisté en un important débroussaillage et à l'élimination de 2 500 m² d'espèces exotiques envahissantes, premières actions indispensables avant les opérations de génie écologique.

La seconde phase, prévue à l'automne 2025, portera sur des travaux plus lourds : suppression de l'ancienne route d'accès, rebouchage de fossés, aplanissement des talus et évacuation de 12 500 m³ de remblais.

Le bois abattu a été en partie valorisé localement, notamment pour alimenter la chaufferie de La Motte-Servolex et produire des plaquettes à destination des paysagistes. Financé par l'Agence de l'Eau et la Région Auvergne-Rhône-Alpes, ce projet vise à redonner vie à un écosystème humide d'exception.



Dessouchage d'arbres afin de préparer la reconnexion des casiers de décantation à la zone humide située en aval (travaux prévus en 2025).

Les territoires

AVANT-PAYS SAVOYARD

État de conservation de la flore patrimoniale de la RNR

En 2008, le CEN Savoie réalisait un premier inventaire par "carroyage" sur trois marais du lac d'Aiguebelette. Cette méthode, consistant à quadriller le site tous les 20 m, permet d'évaluer la répartition des espèces patrimoniales, les surfaces occupées et leur état de conservation. En 2024, cette opération a été renouvelée, cette fois-ci sur l'ensemble des marais de la réserve.

En 15 ans, les évolutions sont marquées. Le nombre de mailles contenant au moins une espèce patrimoniale a chuté de 32 %, principalement à cause du marais du Marquaire. Ce site a subi un effondrement de sa richesse floristique, lié à l'eutrophisation de son sol (cause non identifiée) et à l'abandon de l'entretien par fauche. Les parcelles n'ont pas été intégrées à la réserve ou gérées par le CEN.

À l'inverse, la flore patrimoniale progresse au sud du marais de Nances, grâce à la reconnexion hydrologique permise par le démantèlement d'une ancienne digue. Sur le marais de Bernadiou, les espèces se concentrent désormais dans les zones les plus basses, mieux alimentées en eau.

Enfin, sur huit secteurs inventoriés pour la première fois, 130 mailles occupées ont été recensées, dont certaines liées aux restaurations récentes.



28

Sites en gestion CEN



278 ha

Superficie en gestion CEN



2 ha

Nouvelle superficie en gestion CEN

Plongeurs en action, étude sur la répartition des herbiers sub-lacustres dans la RNR du lac d'Aiguebelette.



Restauration écologique des végétations lacustres

Le lac d'Aiguebelette présente aujourd'hui des végétations aquatiques (immergées et émergées) très peu développées en surface, avec des densités de recouvrement faibles. Le projet de restauration de la végétation lacustre, conçu en 2024, et financé exclusivement par le FEDER, s'articule autour de trois volets.

Le premier vise à mieux connaître la répartition et la composition de ces herbiers, ainsi que les facteurs physico-chimiques et anthropiques influençant leur distribution et leur état de conservation. Ce diagnostic permettra de définir les espèces et les secteurs du lac les plus adaptés à une reconstitution des herbiers, avec pour objectif de restaurer un ha, soit une augmentation d'environ 10 % des surfaces actuelles.

Le second volet consistera à produire ces espèces en pépinière, puis à les transplanter dans le lac tout en les protégeant physiquement de la faune herbivore (poissons, oiseaux, rongeurs aquatiques), susceptible de compromettre leur développement durant leurs premières années de croissance.

Enfin, la dernière étape portera sur l'évaluation de l'efficacité de ces reconstitutions (taux de reprise, dynamique de croissance...) et l'identification des facteurs de réussite ou d'échec, afin d'en tirer un retour d'expérience, utile pour de futures opérations.



Visite du marais de la Gare, lors des Rencontres territoriales à Lépin-le-Lac.

Les territoires CŒUR DE SAVOIE

Stratégie biodiversité Cœur de Savoie

Afin de poursuivre la dynamique partenariale engagée dans le cadre du Contrat Vert et Bleu, arrivé à échéance fin 2023, la Communauté de communes Cœur de Savoie porte une stratégie biodiversité sur la période 2025-2030.

Le Conservatoire participe activement à la programmation d'actions dans les domaines retenus par le comité de pilotage : la mise en cohérence des politiques publiques, les travaux de gestion et de restauration des milieux naturels et des continuités écologiques, l'amélioration et le partage de la connaissance, ainsi que la sensibilisation et l'accompagnement des acteurs du territoire.

Cette organisation entre partenaires techniques et la recherche de financements pour prendre le relais de l'accompagnement de la Région devraient permettre notamment la poursuite de l'action foncière et de l'entretien des pelouses sèches, forêts alluviales et zones humides du territoire, les suivis naturalistes des mares et pièces d'eau créées en faveur du sonneur à ventre jaune et de la rainette verte, et le développement de l'utilisation des semences locales dans les projets de re-végétalisation.



29

Sites en gestion CEN



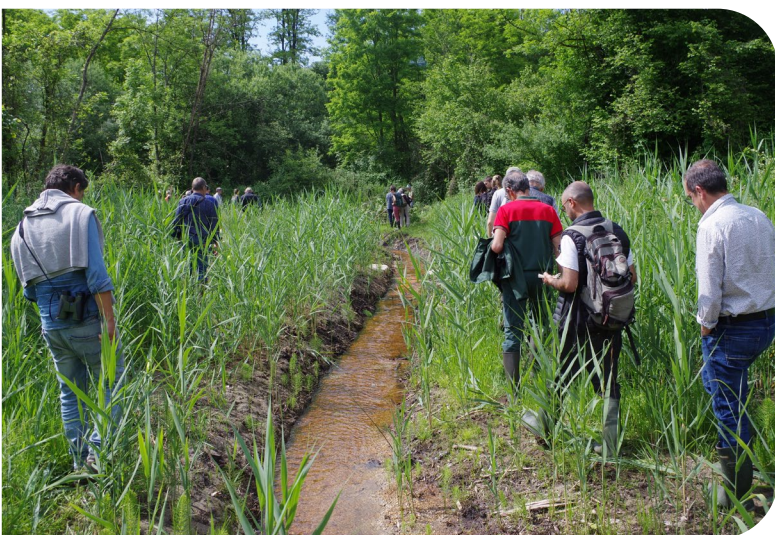
424 ha

Superficie en gestion CEN

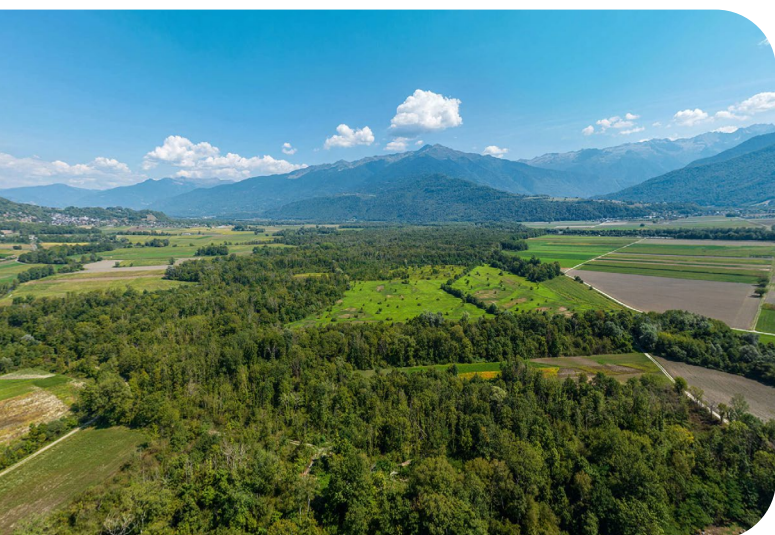


56,5 ha

Nouvelle superficie en gestion CEN



Visite post-travaux du Nant Pichu avec les partenaires.



Vue aérienne du site de La Bialle (drone).

Rétrocession de parcelle sur le site de La Bialle par Granulats Vicat

En 2013, le CEN Savoie a signé une convention de partenariat de 30 ans avec la société Granulats Vicat pour assurer la gestion écologique et le suivi scientifique de parcelles situées dans la zone humide de La Bialle, à Aiton. Cette convention s'inscrit dans le cadre des mesures compensatoires exigées lors des extensions de carrières à Laissaud.

Depuis, 20 ha de peupleraies ont été restaurés, dont 13,5 ha ouverts par dessouchage et broyage en 2019. Sur 6,5 ha plus humides, un boisement alluvial se développe progressivement. Des mares ont été créées en 2022, une haie plantée en 2023, et plusieurs arbres isolés ont été conservés pour favoriser la biodiversité. Une opération de diversification du ruisseau traversant le site est prévue en 2025. Ces aménagements ont déjà permis le retour de certaines espèces, comme le tarier pâtre et la fauvette grisette.

En 2024, conformément à la convention et au cahier des charges de la SAFER, le site a été officiellement cédé au CEN, qui devient propriétaire des 20,18 ha restaurés, aujourd'hui confiés à un exploitant agricole pour la fauche. En complément, 5,65 ha de boisements à Laissaud ont également été transférés au CEN dans le cadre des compensations.

Les territoires MAURIENNE

Journée technique : «Tourner la page d'une peupleraie»

Le 26 novembre 2024, à Chamousset, le retour d'expérience de la renaturation d'une peupleraie de 20 ha par le CEN, à Aiton, a été communiqué à 35 participants : administrations, Centre National de la Propriété Forestière (CNPf), Office National des Forêts (ONF), gestionnaires d'espaces (CEN, réserve naturelle), bureaux d'études.

Le choix de cette renaturation par abattage, écorçage ou exportation de 600 peupliers a été expliqué : suppression d'un clone hybride exotique (et du risque induit de pollution génétique du peuplier noir sauvage), apport de bois mort, mais aussi stimulation de la régénération naturelle en place : eau, lumière et sol sont désormais l'exclusivité des érables, saules, aulnes, trembles et autres merisiers.

Les réponses des coléoptères et champignons à cet apport massif de bois mort ont aussi été démontrées deux ans après les travaux, et seront remesurées dans quelques années. Un état des lieux du niveau de la nappe et de la faune du sol a également été établi, avec des réponses à suivre cette fois sur le long terme.

Cette renaturation, qui permet au CEN une mise en libre évolution, donne lieu, pour d'autres propriétaires, à un exemple de sylviculture durable.



14

Sites en gestion CEN



176 ha

Superficie en gestion CEN



1,5 ha

Nouvelle superficie en gestion CEN



Plan d'eau de la Plaine du Canada : projet de renaturation d'une des berges.

Grenouille agile

L'écopôle des Hurtières : vers une protection renforcée

Issu de la compensation liée à la construction de l'autoroute A43, l'écopôle des Hurtières a été conçu il y a une trentaine d'années comme un site à double vocation : écologique et touristique.

L'acquisition en 2024 de 34,4 ha de foncier communal, historiquement géré par le Conservatoire en partenariat avec la commune de Saint-Alban-d'Hurtières, la SFTRF,



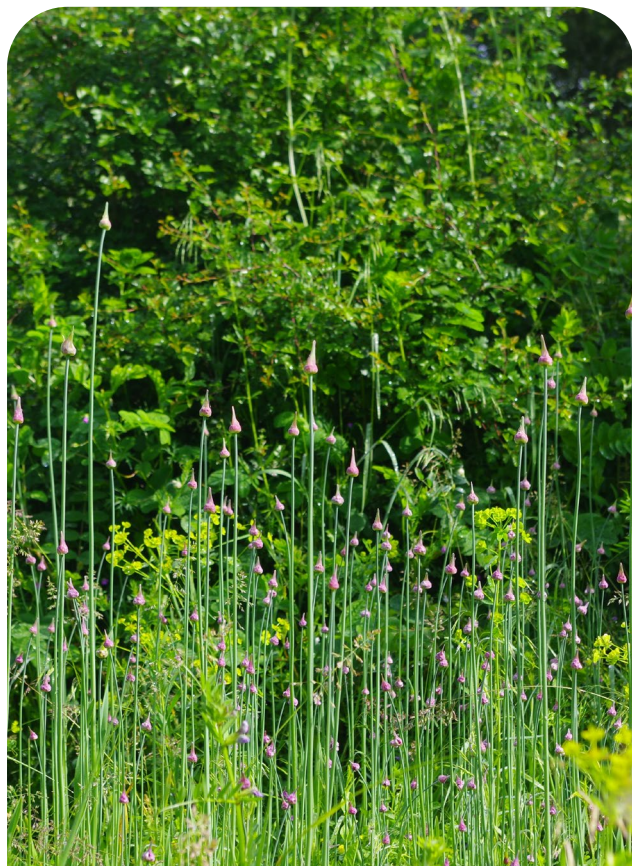
Jean-François Thiaffey, maire de Saint-Alban-d'Hurtières, et Emmanuel de Guillebon, président du CEN Savoie, lors de l'acquisition de parcelles communales par le CEN.

l'ONF et la Communauté de communes Porte de Maurienne, garantit désormais une préservation pérenne du site.

De nombreuses actions de restauration ont déjà été menées (création de dunes pour les pollinisateurs, de mares pour le crapaud calamite, lutte contre les espèces invasives).

Un projet transversal de préservation et de restauration a été lancé en 2024, grâce au soutien du Fonds Vert en vue d'une labellisation du site en zone de protection forte.

Parallèlement, le CEN a piloté une démarche de communication fondée sur les sciences comportementales, avec l'association Act for Sea, afin d'inciter les usagers du lac à respecter la zone protégée. Trois profils d'usagers ont été identifiés, et 21 actions proposées autour d'un message de réciprocité. Une partie de ces actions sera mise en œuvre en 2025, avec les Communes riveraines et la Communauté de communes.



Ail rocambole observé en Maurienne.

Les territoires

VAL D'ARLY, BEAUFORTAIN, TARENTAISE-VANOISE

Un inventaire départemental pour mieux connaître les tourbières

Réalisé entre 2005 et 2009, dans le cadre de la charte pour les zones humides du SDAGE Rhône-Méditerranée, l'inventaire des zones humides de Savoie ne prenait pas en compte leur composante pédologique. En conséquence, l'identification et la localisation des tourbières restent encore incomplètes à l'échelle départementale.

Depuis 2021, la DDT de Savoie et le CEN ont lancé un inventaire spécifique des tourbières, en s'appuyant sur les données existantes, des études historiques (Atlas des Mines, 1949) et des publications scientifiques. Cette démarche croise analyses botaniques et prospections pédologiques systématiques pour identifier les sols riches en matière organique peu décomposée (histosols).

Après des campagnes menées en 2022 et 2023, les zones de la montagne d'Outray (Beaufortain) et de la Vacherie (Haute-Tarentaise) ont été explorées en 2024. Les résultats sont significatifs : plus de 65 % des 7 550 sondages réalisés montrent des sols composés de matières organiques (horizons histiques).

Pour l'instant, seules quelques centaines des 3 872 zones humides recensées ont pu être sondées, permettant d'identifier 340 tourbières. Le travail se poursuivra en 2025 sur les versants en rive droite de l'Isère, en amont de Bourg-Saint-Maurice.



5

Sites en gestion CEN



34 ha

Superficie en gestion CEN



Site de l'APPB du Plan de l'Eau, commune des Belleville.

Suivi piézométrique en Vanoise : un réseau pour les zones humides d'altitude

Dans le cadre du déploiement des indicateurs BAO Mhéo/RhoMéO, le CEN Savoie accompagne les gestionnaires (ONF, Parc national de la Vanoise) pour la mise en place de suivis piézométriques dans les zones humides.

Concepteur de l'indicateur I03, basé sur la mesure du niveau des nappes, le CEN s'appuie sur quinze ans d'expérience et un réseau de trente zones instrumentées avec cinquante sondes à capteur de pression.

En 2024, le Parc national de la Vanoise, avec l'appui technique du CEN, a équipé quatre zones humides situées entre 1 700 et 2 350 m d'altitude : Tueda (Les Allues), La Commune (Peisey-Nancroix), Glière dessous (Champagny-en-Vanoise) et Plan du Lac (Val-Cenis).

Ce réseau vient compléter trois sites suivis par le CEN : la tourbière du Plan de l'Eau (Les Belleville), les Frasses (La Plagne-Tarentaise) et Carellaz (Champagny-en-Vanoise), à 2 450 m d'altitude.

Ce dispositif permet de collecter des données représentatives du fonctionnement hydrologique des zones humides de montagne et, à terme, d'évaluer les effets du changement climatique sur le bilan hydrique de ces écosystèmes sensibles.



Suivi botanique, été 2024.

COOPÉRATION ET MÉCÉNAT

L'Union des six CEN d'Auvergne-Rhône-Alpes : la dynamique est enclenchée !

Fin 2023, en réponse à la demande des autorités d'agrément (Région et DREAL Auvergne-Rhône-Alpes), les six CEN de la Région ont proposé la création de cette nouvelle entité, en remplacement de la "conférence permanente des CEN AURA". L'année 2024 a permis le lancement opérationnel de cette association, au service de la coopération entre les CEN de la Région. Ludovic Bouquier, coordinateur de l'Union recruté en septembre 2024 a rapidement engagé des actions communes au service des six CEN. L'Union accueille aussi la chargée de mission "Territoires Engagés pour la Nature" qui œuvre au développement de ce programme, mission confiée aux CEN de la Région par l'OFB, l'État et la Région en 2023.

Nous disposons désormais d'un point de contact unique pour : représenter les CEN, coordonner la mise en œuvre du Plan d'Action Quinquennal (PAQ), impulser la mutualisation de moyens et monter des projets en commun. Cette mission est soutenue financièrement par la DREAL et la Région AURA, et semble particulièrement appréciée de la part de nos divers interlocuteurs.

L'année 2025 sera l'occasion de conforter le modèle économique de l'Union, en sécurisant les financements nécessaires, ainsi que le développement de projets communs aux six CEN (en plus des missions conjointes déjà portées dans le PAQ).



Rencontre avec les entreprises partenaires du CEN et du Crédit Agricole des Savoie.

Fonds de dotation Savoie Mont-Blanc Biodiversité, un outil commun

L'année 2023 a vu la concrétisation d'une initiative importante au service de la préservation de la biodiversité savoyarde et haut-savoyarde : le lancement du Fonds de dotation Savoie Mont-Blanc Biodiversité.

En 2024, le Fonds a poursuivi sa structuration, grâce notamment au soutien du Crédit Agricole des Savoie pour la deuxième année consécutive. De nouveaux projets de préservation/restauration de la biodiversité sont venus s'ajouter à ceux soutenus dès 2023 : valorisation des semences locales, réintroduction de tortues cistude sur le lac du Bourget, aménagement de la plaine des Hurtières et acquisition d'une forêt de montagne en Maurienne (effective en 2025).

De nouveaux partenaires ainsi que quelques donateurs particuliers sont venus soutenir l'action des CEN par l'intermédiaire du Fonds de dotation. Les CEN de Savoie et Haute-Savoie les en remercient chaleureusement. Pour renforcer cette dynamique, une mission de structuration du Fonds et de prospection de nouveaux partenaires a été lancée fin 2024. Nous pourrions en mesurer les premiers fruits à partir de 2025, les deux CEN ayant mis des moyens financiers dédiés pour renforcer cet instrument important.



ÉLÉMENTS FINANCIERS

Après un déficit en 2023 et une trésorerie limitée fin 2024, la situation économique du CEN Savoie s'améliore. L'exercice affiche un excédent de plus de 84 000 € et une trésorerie équivalente à près de 100 jours de charges d'exploitation.

Cette amélioration s'explique par une hausse des recettes couvrant mieux les dépenses non subventionnées, une masse salariale maîtrisée et une baisse des annulations de subventions. Les aides perçues en 2024 ont principalement porté sur l'investissement (+281 K€ contre +23 K€ pour l'exploitation), reflétant des travaux plus conséquents, sans entamer excessivement la trésorerie.

Cette dynamique contribue à consolider les ressources nécessaires pour faire face au décalage entre dépenses engagées et financements perçus, c'est-à-dire le Besoin en Fonds de Roulement (BFR).

Pour autant, cette embellie doit s'ancrer dans la durée. Dans un contexte incertain, le CEN Savoie doit continuer à sécuriser ses marges de manœuvre et stabiliser son modèle économique, notamment en cherchant plus de financements non-affectés.

Compte de résultat

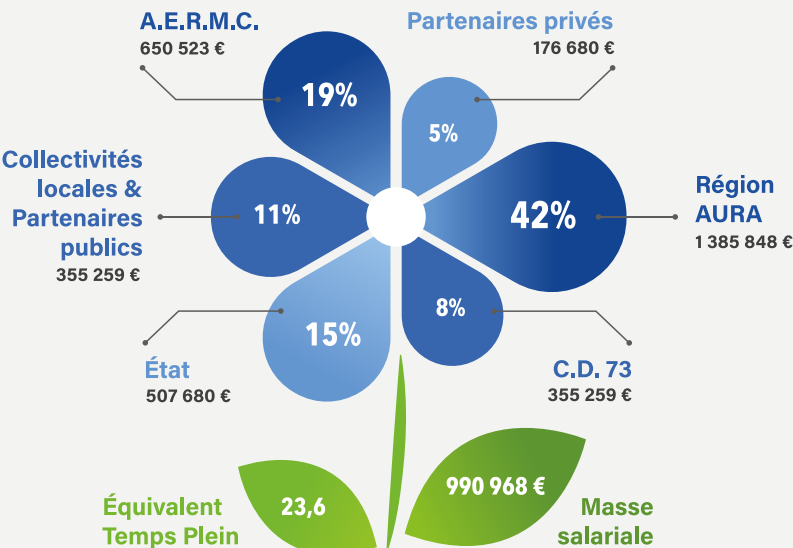
Exercice N
31/12/2024
En euros

Exercice N-1
31/12/2023
En euros

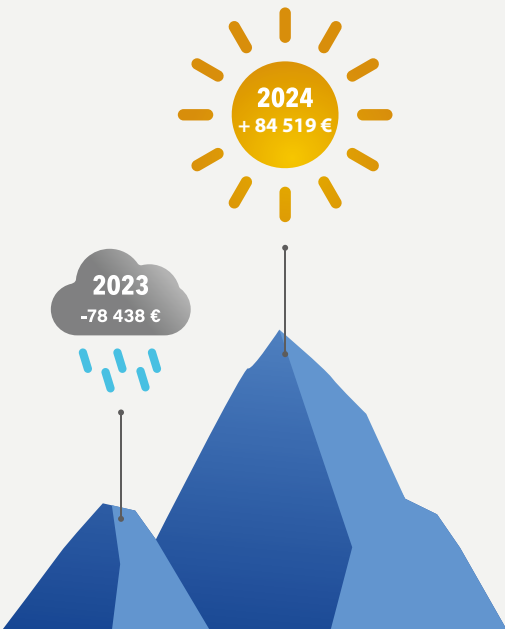
Produits d'exploitation			
Dont Production vendue (biens et services)	39 406,66	15 773,70	
Dont Subventions d'exploitation	1 771 782,49	1 596 991,77	
Dont Report de fonds dédiés de l'année N-1	962 044,80	739 655,81	
Total I	2 800 656,91	2 364 726,19	
Charges d'exploitation			
Dont Autres achats et charges externes	395 973,27	348 973,94	
Dont Impôts, taxes et versements assimilés	74 113,83	74 488,23	
Dont Salaires et traitements	740 519,96	764 678,41	
Dont Charges sociales	250 447,89	292 940,72	
Dont dotations aux amortissements sur immobilisations	535 435,30	473 768,49	
Dont Dotations en fonds dédiés en N	1 276 750,56	962 044,80	
Total II	3 334 955,35	2 945 095,08	
1 - Résultat d'exploitation (III = I - II)	-534 298,44	-580 368,20	
2 - Résultat financier (IV)	9,13	-134,23	
3 - Résultat courant avant impôts (V = III + IV)	-534 289,31	-580 503,12	
Produits exceptionnels			
Dont Quote-part Subventions d'investissement	585 508,14	509 897,07	
Virée au compte de résultat			
Total VI	618 808,57	509 897,07	
Total VII	-	7 831,87	
Charges exceptionnelles			
4 - Résultat exceptionnel (VIII = VI - VII)	618 808,57	502 065,20	
Total des produits	3 419 474,61	2 874 627,18	
Total des charges	3 334 955,35	2 953 065,10	
Excédent ou déficit	84 519,26	-78 437,92	
Capacité d'autofinancement	378 525,27	125 022,57	

2024 Subventions

3 336 989 €



2023 & 2024 Résultat des exercices



L'ÉQUIPE EN 2024

Mouvements dans l'équipe

L'année 2024 a été marquée par plusieurs évolutions au sein de l'équipe du CEN Savoie, entre recrutements, renouvellements de contrats, alternances et accueil de stagiaires.

Trois stagiaires ont rejoint la structure : **Tom Millot**, en master 2 Gestion durable de l'environnement, a réalisé un stage du 1^{er} avril au 30 août sur le suivi des lépidoptères menacés des marais de Savoie (26^e année du protocole). **Eline Richard**, en master Biodiversité, Écologie et Évolution (BEE), option gestion de l'environnement, a travaillé sur un état des lieux écologique des pelouses sèches du bassin versant du lac du Bourget. **Esteban Richard** a également intégré l'équipe durant deux semaines, afin de lancer la rédaction d'un document de gestion d'un "futur" site CEN au Bourget-du-Lac : la Serraz.

Trois alternants ont accompagné les missions du CEN : **Théodore Parisse-Lozier**, en tant que technicien gestion de sites, **Sara Filipe Dias Pereira**, au secrétariat et à la comptabilité et **Lydia Guyon** comme chargée d'études scientifiques.

Côté recrutements : **Lina Capuano** a rejoint l'équipe le 1^{er} juillet en tant que chargée de mission animation et contractualisations territoriales (CDD prolongé jusqu'en décembre 2025). **Adam Fatouak** est arrivé le 10 juin comme chargé de mission Natura 2000, sur un poste partagé entre le Bourget-du-Lac et Saint-Jean-de-Maurienne.

Fanny Giraud a assuré, en 2024, le remplacement d'**Aurélie Charbonnel** au poste de chargée de mission scientifique et animation territoriale. Son CDD a été transformé en CDI à compter du 1^{er} janvier 2025.

Enfin, **Fanny Veinante** a remplacé **Martin Daviot** comme garde de la réserve naturelle régionale du lac d'Aiguebelette et technicienne de gestion de sites dans l'Avant-pays savoyard, à compter du 9 avril.

3 stagiaires

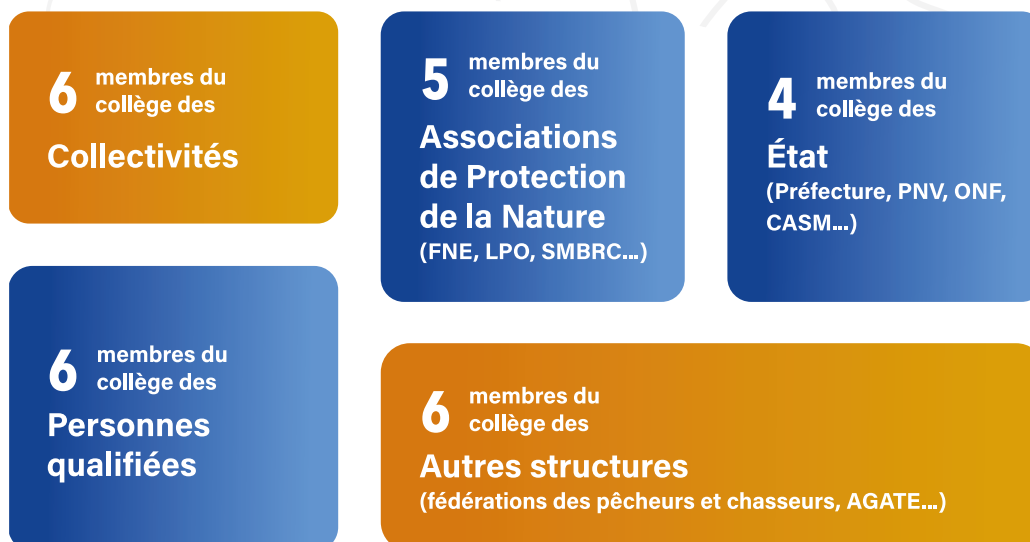
19 CDI 1 CDD

3 contrats d'apprentissage

12 femmes 16 hommes

VIE ASSOCIATIVE

Une gouvernance plurielle



Pilotage associatif et renouvellement en 2024

En 2024, les instances du CEN Savoie se sont réunies à plusieurs reprises pour assurer le bon pilotage de l'association. Le bureau s'est réuni cinq fois : les 31 janvier, 27 mars, 19 juin, 2 octobre et 20 novembre. Le conseil d'administration s'est pour sa part tenu à six reprises : les 13 février, 10 avril, 2 mai, 3 juillet, 16 octobre et 12 décembre.

L'assemblée générale ordinaire a eu lieu le mercredi 22 mai, à Saint-Pierre-de-Soucy. Elle a été précédée d'une visite des travaux de restauration du Nant Pichut, puis suivie d'un temps de présentation et d'échanges en salle communale.

En fin d'année, Michel Delmas a confirmé son souhait de quitter ses fonctions de trésorier et de membre du bureau, comme annoncé fin 2023. Le président Emmanuel de Guillebon l'a chaleureusement remercié pour son engagement, et a proposé que Richard Eynard-Machet lui succède en tant que trésorier et membre du bureau, conformément aux statuts de l'association. Cette proposition a été validée par le conseil d'administration. Pierre Gotteland a également intégré le bureau du CEN Savoie en tant que représentant des Associations de Protection de la Nature.

Michel Delmas reste toutefois président du Fonds de dotation Savoie Mont-Blanc Biodiversité, et pourra continuer à assister aux réunions du bureau en tant qu'invité permanent.



Conservatoire d'espaces naturels Savoie

Conservatoire d'espaces naturels de Savoie
Bâtiment Le Prieuré - 165, route de Chambéry
73 370 LE BOURGET-DU-LAC

info@cen-savoie.org

04 79 25 20 32

cen-savoie.org

Rapport d'activités 2024

Directeur de la publication
Emmanuel de Guillebon

Conception graphique & mise en page
Sarah Taltavull - Oaï Not communication éthique

Rédaction et relectures
Équipe - CEN Savoie

Photos - illustrations
Didier Iket - Atémia ; Entreprise Selvana ; Cédric Nicolle - Voir-autrement ; Matthias Kröll - Alpigraphie ; Parc naturel régional du Massif des Bauges ; Chloé Felices. CEN Savoie ; Sonia Petit ; Manuel Bouron ; Frédéric Biamino ; Virginie Bourgoïn ; Adeline Brissaud ; Aurélie Charbonnel ; Christine Garin ; Alban Culat ; Timothée Vial ; Stéphane Marron ; Arnaud Gauffier ; Baptiste Mabboux.

Cartographie
Service système d'information - CEN Savoie
Sources : BD Alti et BD Topo - IGN / RGD SMB ;
Sites Conservatoire - CEN Savoie.

Impression
Gonnet Imprimeur 04 79 81 07 06



La nature savoyarde vous tient à cœur ?
Soutenez nos projets !

Écrit périodique - ISSN 1639-20183

Avec le soutien financier de



En partenariat technique et/ou financier avec

